

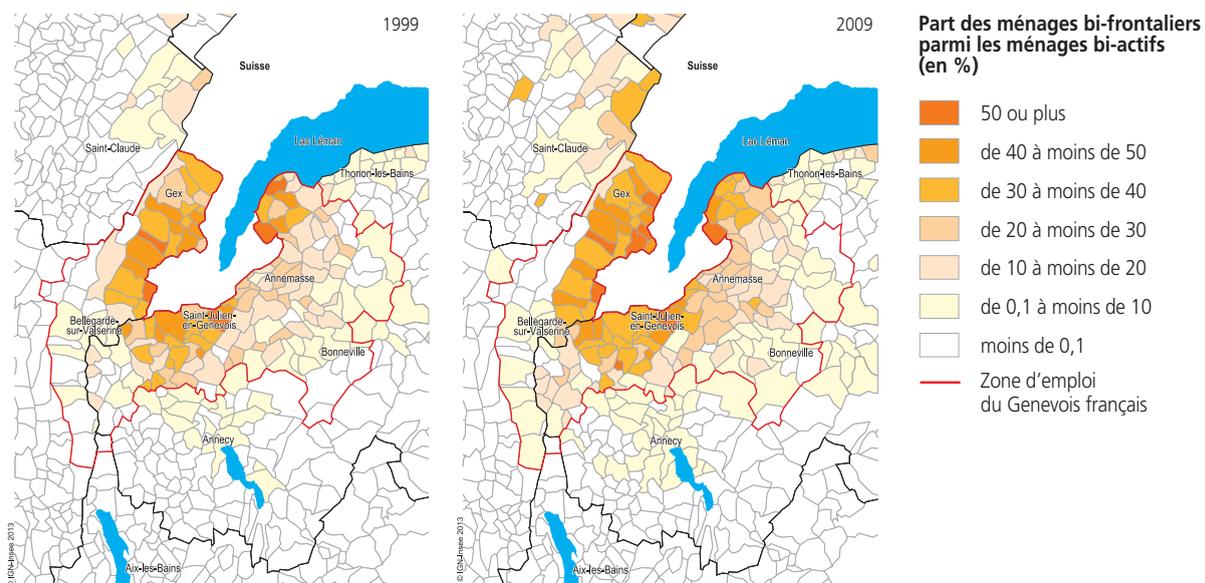


## LES MENAGES ACTIFS DE LA ZONE D'EMPLOI DU GENEVOIS FRANÇAIS FACE AU TRAVAIL FRONTALIER



Dans la zone d'emploi du Genevois français, un « ménage actif » sur deux est concerné par le travail frontalier. Les ménages bi-frontaliers – composés de deux actifs transfrontaliers – représentent un cinquième de l'ensemble des ménages actifs transfrontaliers du territoire. En forte évolution depuis 1999, ils s'installent de préférence à proximité de la frontière et bénéficient de conditions de vie plus favorables que celles des autres ménages.

Part des ménages bi-frontaliers dans la zone d'emploi du Genevois français, en 1999 et 2009



Champ : ménages bi-actifs

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 - exploitations complémentaires

## Ménages selon le statut d'activité et le lieu de travail, en 2009

	Ménage sans couple	Ménage avec un couple	Ensemble
Ménage avec deux actifs occupés au sein du couple			
Bi-frontalier	///	11 260	11 260
Mixte	///	15 701	15 701
Non-frontalier	///	20 939	20 939
Ménage avec un seul actif occupé			
Non-frontalier	22 028	12 118	34 146
Transfrontalier	16 747	9 769	26 516
<b>Ensemble des ménages actifs</b>	<b>38 775</b>	<b>69 787</b>	<b>108 562</b>
Sans activité	25 052	18 269	43 321
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>63 827</b>	<b>88 056</b>	<b>151 883</b>

Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation complémentaire

### UN MÉNAGE ACTIF SUR DEUX CONCERNÉ PAR LE TRAVAIL FRONTALIER

Sur les 108 600 « ménages actifs » (ménage avec au moins une personne active occupée) qui résident sur le territoire, près d'un sur deux compte au moins une personne qui travaille en Suisse.

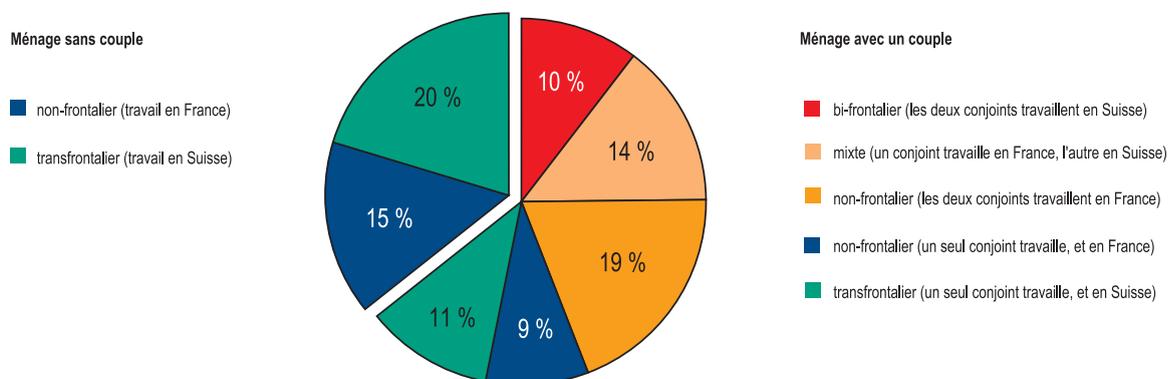
Ces 53 500 ménages se décomposent de la façon suivante : 16 700 actifs travaillent en Suisse et vivent sans conjoint, 15 700 travaillent en Suisse avec un conjoint travaillant en France (ménage dit « mixte ») et 9 800 ménages sont composés d'une personne du couple travaillant en Suisse, le conjoint étant en situation de chômage ou d'inactivité. On compte aussi 11 300 ménages « bi-frontaliers » (ménages où les deux actifs travaillent en Suisse). Ce dernier groupe représente 22 600 actifs transfrontaliers, soit un tiers des 68 800 actifs transfrontaliers de la zone d'emploi du Genevois français. Enfin, le lien avec le travail frontalier est absent pour les 55 100 autres ménages actifs.

### DES MÉNAGES FRONTALIERS EN FORTE CROISSANCE

Au cours de la période 1999-2009, le travail frontalier s'est répandu dans le Genevois français. Les ménages bi-frontaliers et mixtes sont de très loin les deux types de ménage ayant connu la croissance la plus forte depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, croissance deux fois plus élevée que celle de l'ensemble des ménages actifs (évolution supérieure à + 60 % contre + 29 %).

Quel que soit le groupe d'âges de la personne de référence, les ménages comptant un unique travailleur exerçant en France sont majoritaires. Aux âges extrêmes, la part des ménages bi-frontaliers et mixtes reste faible, mais atteint respectivement 13 % et 18 % lorsque l'âge de la personne de référence du ménage est compris entre 30 et 44 ans.

### Composition des ménages actifs, en 2009



Source : Insee, recensement de la population 2009, exploitation complémentaire

## Répartition et évolution des différents types de ménage sur la période 1999-2009

Ménages actifs	1999		2009		Evolution 1999 - 2009
	Effectif	part en %	Effectif	part en %	
Ménage avec deux actifs occupés au sein du couple					
Bi-frontalier	6 846	8,1	11 260	10,4	64,5 %
Mixte	9 642	11,5	15 701	14,5	62,8 %
Non-frontalier	19 381	23,1	20 939	19,3	8,0 %
Ménage avec un seul actif occupé					
Non-frontalier	29 542	35,2	34 146	31,5	15,6 %
Transfrontalier	18 632	22,2	26 516	24,4	42,3 %
<b>Ensemble</b>	<b>84 043</b>	<b>100,0</b>	<b>108 562</b>	<b>100,0</b>	<b>29,2 %</b>

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 - exploitations complémentaires

### DAVANTAGE D'ENFANTS AU SEIN DES MÉNAGES MIXTES

Au sein des ménages avec un seul actif occupé comme parmi les ménages avec deux actifs occupés, la composition de la structure familiale varie peu. Les familles monoparentales sont toutefois légèrement plus répandues parmi les ménages dont le seul actif travaille en France.

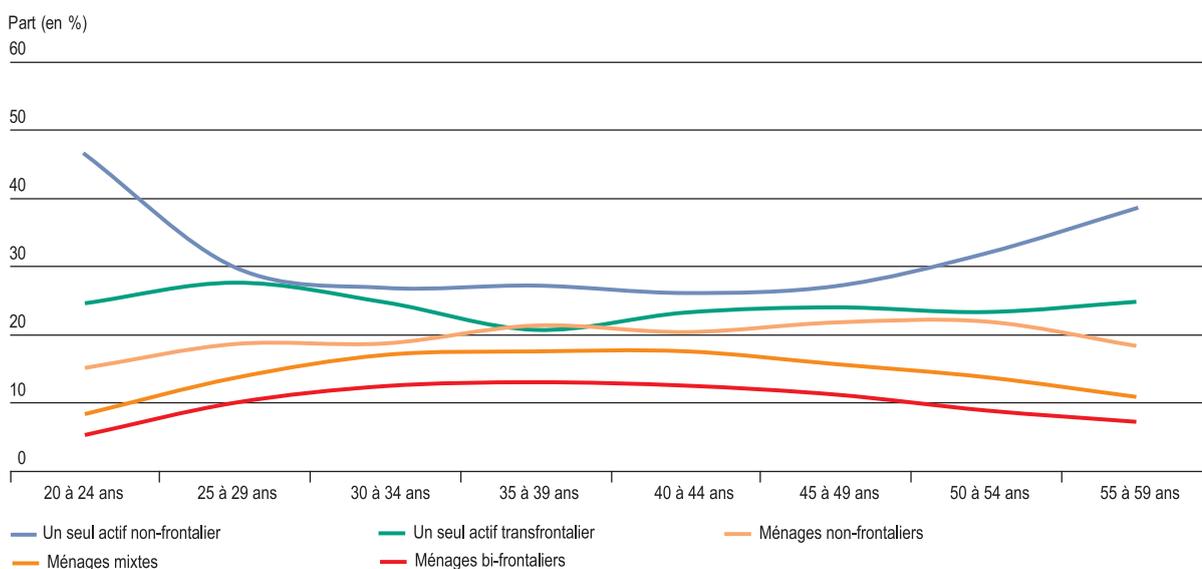
Lorsque les deux membres du couple travaillent, la proportion de ménages avec enfant(s) est plus importante parmi les couples mixtes (avec un nombre moyen d'enfants de 1,25) que parmi les bi-frontaliers (1,15 enfants).

### DES ZONES D'HABITATION PRIVILÉGIÉES POUR LES MÉNAGES BI-FRONTALIERS

Les ménages bi-frontaliers résident en grande majorité à proximité immédiate de la frontière, essentiellement dans les zones pavillonnaires et dans les communes les moins denses (cf. carte en 1<sup>re</sup> page).

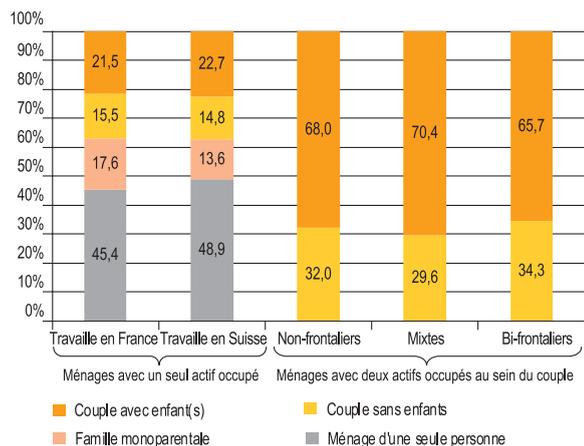
Ces ménages sont fortement représentés dans trois secteurs géographiques du Genevois français: la communauté de communes du Pays de Gex (notamment à Prévessins-Möens et Ornex), celle du Genevois et celle du Bas-Chablais. À Veigy-Foncenex, les deux tiers des 460 ménages bi-actifs sont bi-frontaliers.

## Répartition du type de ménage actif selon la tranche d'âges de la personne de référence



Source : Insee, recensement de la population 2009, exploitation complémentaire

### Composition de la structure familiale selon le type de ménage



Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation complémentaire

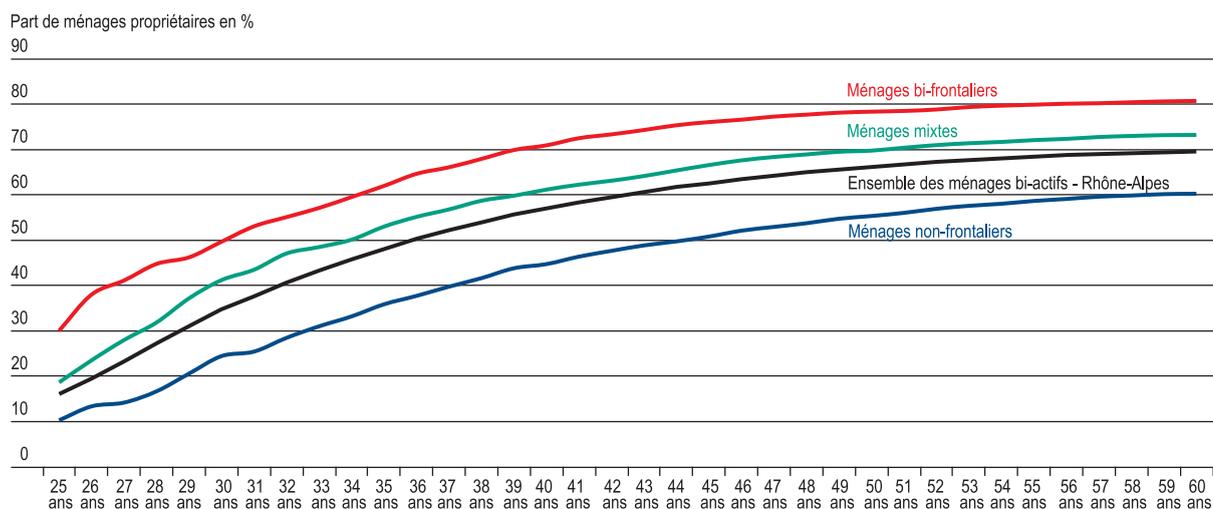
L'agglomération annemassienne affiche une moindre part de ménages bi-frontaliers mais elle constitue une zone où l'augmentation de la part de ce type de ménage est particulièrement perceptible.

### DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE

Les ménages bi-frontaliers et mixtes sont plus fréquemment propriétaires de leur logement. Ils disposent également de logements plus grands : parmi les ménages avec deux actifs au sein du couple, le nombre moyen de pièces à disposition par personne est de 1,6 pour les ménages bi-frontaliers, contre 1,37 pour les non-frontaliers.

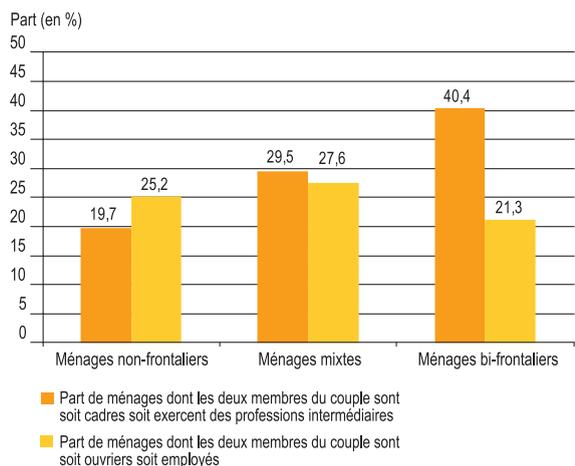
Le travail frontalier semble permettre une accession à la propriété plus rapide. Un ménage bi-frontalier sur deux a déjà franchi le pas lorsque le chef de famille atteint l'âge de 30 ans. Ce seuil de 50 % n'est atteint qu'à 34 ans pour les ménages mixtes, et à 45 ans pour les ménages non-frontaliers. À l'âge de la retraite, 81 % des ménages bi-frontaliers sont propriétaires, une proportion qui se situe à 73 % pour les ménages mixtes et 61 % pour les ménages non-frontaliers. Pour ces derniers, des prix relativement élevés de l'immobilier et des conditions d'emploi moins favorables compliquent l'accession à la propriété dans le Genevois français.

### Evolution de la part de ménages propriétaires selon l'âge de la personne de référence du ménage



Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation complémentaire

### Part de ménages selon le type de ménage bi-actif



Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation complémentaire

### PLUS DE POINTS COMMUNS ENTRE CONJOINTS

Avec une économie genevoise essentiellement tournée vers le secteur tertiaire, les membres de nombreux couples bi-frontaliers travaillent tous les deux dans le secteur du commerce et des services marchands. En 2009, 43 % des ménages bi-frontaliers présentent cette particularité contre 25 % pour les ménages mixtes et non-frontaliers.

Quatre ménages bi-frontaliers sur dix se composent exclusivement de cadres ou de professions intermédiaires. Cette représentation, deux fois plus élevée que parmi les ménages non-frontaliers, explique en partie les différences de conditions de vie. Elle reflète également la structure de l'emploi à Genève, très axée sur le secteur tertiaire et constituée essentiellement de postes requérant un niveau de qualification élevé.

L'analyse croisée des catégories socioprofessionnelles au sein des ménages bi-actifs révèle une plus forte homogamie dans les ménages bi-frontaliers que dans les autres types de ménage. En effet, les deux conjoints se situent dans la même profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) dans 36 % des couples bi-frontaliers, contre 29 % dans les ménages bi-actifs non-frontaliers. Cette proportion s'abaisse à 26 % parmi les ménages mixtes.

## DÉFINITION D'UN MÉNAGE ACTIF

Ménage comptant au minimum une personne active occupée. Dans cette étude, seuls les individus ayant le statut de personne de référence ou de conjoint(e) de la personne de référence sont considérés pour qualifier l'activité du ménage.

## MÉTHODOLOGIE

Par souci de simplicité, il a été décidé d'établir une classification des ménages mono-actifs en deux types et des ménages bi-actifs en trois types en se fondant uniquement sur les lieux de travail respectifs de la personne de référence et de son conjoint éventuel.

En effet, le terme de ménage non-frontalier peut se révéler être un abus de langage, ce type de ménage pouvant parfois comporter des actifs transfrontaliers parmi ses autres membres (par exemple enfants de la famille). Pour les mêmes raisons, les ménages classés sous les terminologies "mixtes" et "bi-frontaliers" peuvent parfaitement comporter plus d'un ou deux actifs transfrontaliers respectivement. Ces diverses situations restent cependant exceptionnelles.

## Pour toute information

Institut national de la statistique et  
des études économiques  
Direction régionale Rhône-Alpes  
B.P. 3196 - 69401 Lyon Cedex 03  
Téléphone : +33 09 72 72 4000  
Messagerie : [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)  
Internet : [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes)



—  
—  
—  
—  
—  
—  
—  
—  
—

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)  
82, route des Acacias  
Case postale 1735 - 1211 Genève 26  
Téléphone : +41 22 388 75 00  
Télécopie : +41 22 388 75 10  
Messagerie : [statistique@etat.ge.ch](mailto:statistique@etat.ge.ch)  
Internet : [www.ge.ch/statistique](http://www.ge.ch/statistique)

